

République Française
Département Sarthe (72)
Commune de Marçon

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/12/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2023, le 7 Décembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame TROTIN Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 01/12/2023. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 01/12/2023.

Présents : Mme TROTIN Monique, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE Emilie, M. GODREAU Bruno, Mme MOREAU Evelyne, M. GENDRON Bernard, M. DE MALHERBE Raymond, Mme BINARD Lydie, M. CHARDRON Yann, Mme GOURIOU Véronique, M. DAUDIN Francis, Mme HERMENAULT Aurélie

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia à Mme TROTIN Monique, Mme GAGNARD Sylvie à M. CHARDRON Yann, M. GHYAMPHY Koffi à M. GODREAU Bruno

A été nommé(e) secrétaire : M. CHARDRON Yann

2023/091 – Personnel Communal - Poste d'adjoint technique principal de 2ème classe - suppression

Vu la délibération en date du 21 décembre 2007 transformant le poste d'adjoint technique de 1ère classe en poste d'adjoint technique principal de deuxième classe à compter du 1er janvier 2008 ;

Vu la démission de l'agent polyvalent de restauration affecté au poste d'adjoint technique principal de deuxième classe, créé par délibération du 21 décembre 2007 ;

Vu la délibération n° 2023/012 en date du 3 février 2023, complétée par délibération n° 2023/090 du 7 décembre 2023 relative à la création d'un poste d'agent polyvalent de restauration ouvert à un fonctionnaire titulaire au grade adjoint technique, d'adjoint technique principal de deuxième et de première classe ;

Sur proposition de Mme le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de supprimer le poste d'adjoint technique principal de 2ème classe, créé par délibération en date du 21 décembre 2007.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 14/12/2023
Le Maire
Monique TROTIN



Secrétaire de séance
M. CHARDRON Yann